



PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 5 février 2020

Départ de M. Nicolas QUILLET, Préfet de la Sarthe

Monsieur Nicolas QUILLET, préfet de la Sarthe depuis le 6 mars 2017, quittera ses fonctions le 24 février 2020 pour rejoindre le Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation (CSATE).

Il avait notamment exercé les fonctions (des plus récentes aux plus anciennes):

- De Préfet d'Eure-et-Loir ;
- De Préfet du Cher ;
- De Préfet de la Nièvre ;
- De Préfet hors cadre, chargé de mission dans la perspective de la présidence française de l'Union européenne auprès de la secrétaire générale du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;
- De Secrétaire général adjoint du Secrétariat général aux affaires européennes (SGAE) ;
- De Préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès de la préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de Défense Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine;
- De directeur du cabinet du ministre délégué aux libertés locales.

Son successeur au poste de Préfet de la Sarthe est M. Patrick DALLENNES, actuel préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Ouest, préfet de la région Bretagne.

Monsieur Nicolas QUILLET tient à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux avec lesquels il a eu l'occasion de travailler tout au long de ces trois années de présence dans le département. Il tient également à exprimer combien il a apprécié ce département ainsi que ses habitants.

Préfecture de la Sarthe
Service Départemental de la Communication Interministérielle
☎ 02.43.39.71.74/02.43.39.70.22

pref-communication@sarthe.gouv.fr

www.sarthe.gouv.fr – twitter [@prefet72](https://twitter.com/prefet72) – Facebook : [Préfecture de la Sarthe](https://www.facebook.com/Préfecture-de-la-Sarthe)